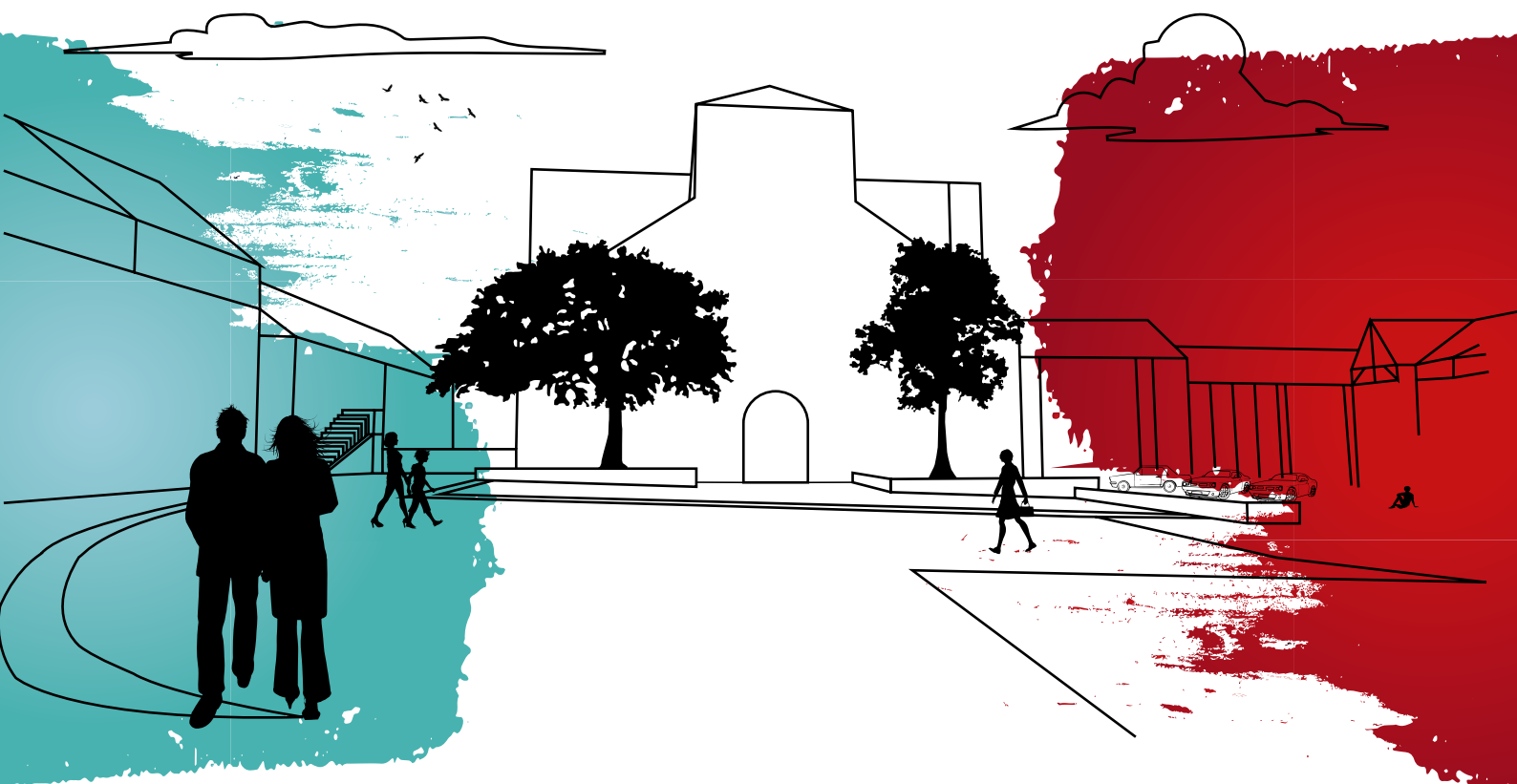


BLD!

Hors-série

Le magazine de
Baume les Dames

#8



2020 - 2023

Bilan

de Mi-mandat

3 ans d'actions
pour
Baume les Dames



Édito

La période de mi-mandat est un moment charnière pour un conseil municipal. Il permet d'insister sur la réflexion et l'évaluation que nécessitent l'exercice d'un mandat. Avec mes collègues élus, nous avons cherché à faire le point sur nos engagements pris devant vous, il y a plus de trois ans maintenant. Nous avons voulu nous confronter aux promesses faites et communiquer sur l'état d'avancement des projets, informer des difficultés le cas échéant et vous faire part des réussites obtenues.

Au cours des trois dernières années, l'équipe municipale a concentré ses efforts sur plusieurs fronts. Avec l'objectif, sans relâche, d'améliorer la qualité de vie de chacun. Cependant, il faut reconnaître que les défis auxquels nous avons dû faire face n'ont pas été des moindres. Un début de mandat marqué par la crise sanitaire qui s'est poursuivi dans un contexte difficile pour les collectivités locales avec une crise énergétique majeure liée aux conflits mondiaux.

Crise covid, contraintes budgétaires, bouleversements climatiques, sécheresse estivale, inflation... le parcours de la vie municipale n'a pas été sans embuche depuis 2020. Dans la tempête, il était essentiel de faire face et parfois d'agir en conséquence. Un certain nombre de projets et d'actions ont dû être réorientés, réajustés ou parfois abandonnés.

Dans ce magazine municipal spécial, vous trouverez une rétrospective de trois ans d'actions. Vous verrez que malgré les difficultés, les réalisations ont été nombreuses et surtout conformes à nos engagements. L'exercice de transparence qui vise à rendre compte au cours du mandat politique exercé est essentiel pour nous. Nous avons essayé d'être le plus complet dans ces quelques pages, sans être exhaustif pourtant.

Ces prochains mois, la municipalité va poursuivre ses efforts pour améliorer la qualité de vie au quotidien de ses habitants tout en dessinant un avenir prometteur pour la commune. Requalification des places publiques, Pôle multimodal, Maison des sports... ces projets nous conduiront à maintenir notre politique d'investissement tout en veillant aux fragiles équilibres budgétaires et financiers de la commune.

Ce point d'étape mi-mandat représente plus qu'une simple rétrospective. C'est une invitation à comprendre comment se construit l'avenir d'une ville, la vôtre. Avec une stratégie claire et une ligne de conduite définie. Ambition, proximité, rigueur, engagement et transparence restent nos maîtres mots.

Pour vous, pour demain et pour réussir ensemble.



ARNAUD MARTHEY
Maire de Baume les Dames
Conseiller régional
de Bourgogne-Franche-Comté



Un jour à Baume

Photographie de la Ville de Baume les Dames

Vous aussi proposez vos plus belles ou insolites photos pour illustrer ce que vous inspire votre ville. N'hésitez pas à envoyer vos clichés par e-mail au service communication à communication@baumelesdames.org

/ 08



/ 06



/ 11



/ 30

02

Édito du Maire / 02

Un jour à Baume / 03

Sommaire / 04-05

06

UNE VILLE
VERTE ET
ÉCOLOGIQUE

Agir pour un cadre de
vie protégé / 06 à 10

- Environnement, énergie, bâtiments
- Voirie, espaces publics, cadre de vie
- Forêt

11

UNE VILLE
SOLIDAIRE ET
PARTICIPATIVE

Agir pour une ville
engagée / 11 à 15

- Action Sociale, Solidarité, Seniors
- France Services
- Démocratie participative
- Participation citoyenne
- Jumelage

16

UNE VILLE
ACTIVE ET
DYNAMIQUE

Agir pour faire rayonner
Baume les Dames / 16 à 21

- Tourisme, Loisirs, Patrimoine
- Culture
- Sport, Vie associative

22

UNE VILLE POUR
ENTREPRENDRE

Agir pour développer / 22 à 27

- Economie
- Urbanisme et travaux

Des compétences aux
services des habitants du
doubs baumois / 27

- Une recherche d'optimisation permanente

28

UNE VILLE
BIEN GÉRÉE

Agir pour une ville
souceuse de ses équilibres
budgétaires / 28 à 29

- Budget, développement numérique

30

UNE VILLE DE
MÉMOIRE

Agir pour une ville
respectueuse / 30

- Patrimoine, devoir de mémoire, funéraire

31

VOTRE
COMMUNE EN
QUELQUES
CHIFFRES

Réalisation :

Mairie de Baume les Dames,
Place de la République
25110 Baume les Dames,
Tél. 03 81 84 07 13
www.baumelesdames.org

Directeur de la publication :

Monsieur le Maire
Comité de rédaction :
Ville de Baume les Dames

Crédits photos :

Ville de Baume les Dames,
sauf mentions contraires

Maquette originale :

Agence Propulse
www.propulse.fr

Adaptation graphique :

Agence Révélateur
www.revelateur.fr

Impression :

IME by Estimprim

Tirage : 3 500 exemplaires,
Janvier 2024

Distribution :

Ville de Baume les Dames

AGIR POUR UN CADRE DE VIE PROTÉGÉ

FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET POUR PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT, LA MUNICIPALITÉ MÈNE UNE POLITIQUE DE TRANSITION QUI A MARQUÉ LES ACTIONS DU DÉBUT DE MANDAT. SUR L'ENSEMBLE DE LA VILLE, UN PLAN GLOBAL ET AMBITIEUX DE VÉGÉTALISATION ET DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ A DÉMARRÉ. MÊME SI BAUME LES DAMES SE SITUE DANS UN ÉCRIN DE VERDURE, IL CONVIENT DE LE PROTÉGER ET DE LE RENFORCER.

Environnement



Végétalisation

L'équipe municipale s'est engagée à agir pour un cadre de vie protégé en préservant l'environnement et la nature. Depuis le début du mandat, un plan d'action inédit, **de végétalisation et de préservation de la biodiversité**, a été établi sur l'ensemble du territoire baumois. Un inventaire complet a été réalisé sur l'ensemble des espaces verts de la commune (surface totale de 28 ha) détaillant les emplacements et les spécificités des plantations. Un agenda de tonte et de taille a été planifié, en prévoyant plusieurs zones vertes de fauche tardive ou laissées à l'état naturel. Dans ce cadre, c'est plus de 300 arbustes qui ont été plantés depuis 2020.

La présence de **végétation spontanée** (appelée communément mauvaises herbes) en milieu urbain participe à la végétalisation des espaces minéralisés. Elles contribuent aussi à l'atténuation des îlots de chaleur et favorisent la biodiversité. Toutefois, les services techniques interviennent si la sécurité des usagers est compromise. Les plantes dites « spontanées » ne sont pas sales, elles sont mêmes les garantes d'un environnement sain. Préserver la biodiversité, c'est favoriser la présence des espèces végétales. La **végétalisation des cimetières** a été adoptée et réalisée au cimetière de Cour en 2021 ; il faudra patienter trois ans au minimum pour en voir les effets. Celui de la rue des Saints fait l'objet d'une étude globale de végétalisation, de plantation d'arbres et arbustes divers. En effet la configuration particulièrement dense et minérale des lieux ainsi que son exposition plein sud demandent une réflexion plus approfondie.



Économie d'eau

Des cuves de 10 000 litres de récupération d'eaux de pluie sont installées aux Services Techniques de la Ville afin de faire face aux périodes de sécheresse. Une étude de faisabilité est en cours afin d'utiliser également l'eau des sources présentes sur le territoire communal.

Zone de loisirs

Depuis l'automne 2023 et jusqu'en mars 2024, un programme de plantation de 40 arbres et de haies est lancé sur la zone de loisirs. Des nouveaux jeux, des espaces verts accueillants, des espaces ombragés, des chemins pédestres nouveaux ont été développés sur la zone et se poursuivront sur 3 ans.



Natura 2000

La commune de Baume les Dames est au cœur du périmètre de Natura 2000 sur la moyenne vallée du Doubs. Ce périmètre représente actuellement près de 20% du territoire de la commune et fait actuellement l'objet d'une concertation pour son élargissement afin de mieux prendre en compte les sites remarquables des falaises du Doubs qui sont un **réservoir de biodiversité** mais également des milieux plus urbains comme l'hôpital qui héberge non sans difficulté une des plus grandes colonies de Grand Murin (chauve-souris) en période estivale. Le classement en Natura 2000 permet notamment d'obtenir des financements et de **mener des actions de sensibilisation du public**. Dès 2024 de nouvelles animations seront proposées à la population pour découvrir la faune et la flore locale.



Concours des Maisons Fleuries

La Ville organise depuis 30 ans un concours des maisons fleuries, récompensant les maisons et balcons les plus diversifiés, colorés et fleuris. Pour participer, il suffit de s'impliquer dans **l'embellissement de la commune** en décorant et en verdissant son extérieur. Un jury composé de citoyens volontaires, d'élus et de membres du Conseil Consultatif Citoyen, arpente les rues de Baume les Dames. Malgré les conditions climatiques difficiles de l'année 2023, le concours a récompensé 238 lauréats et depuis 2020, 428 lauréats. Leur action favorise l'embellissement de la commune. En parallèle, la commune a maintenu son classement avec une 2^{ème} fleur aux Villes et Villages Fleuris.



Arboretum : Les 30 ans

Le 9 septembre 2023 un très bel évènement a marqué les 30 ans de la création de l'Arboretum de Baume les Dames. L'emplacement bénéficie de nouveaux équipements avec l'installation de 3 tables de pique-nique. Un travail important d'entretien et de réouverture permettra pour les années à venir de profiter des arbres remarquables, de la fraîcheur et de la tranquillité de ce site unique. Dans un contexte de changement climatique, nous poursuivons la restauration avec un nouveau chantier de plantation réalisé avec les écoles de Baume les Dames.



Ilot de sénescence

L'ilot de sénescence est une zone forestière volontairement abandonnée avec aucunes interventions d'entretien sur l'ensemble du périmètre durant 30 ans à l'exception de celles liées à un risque sanitaire. Les arbres à terre seront laissés sur place. La Municipalité a souhaité s'engager dans ce dispositif. Une demande de subvention en 2019 a été réalisé auprès des fonds européens et de l'État en compensation de la perte d'exploitation des bois de la zone.

Ce dispositif est intégré dans le site Natura 2000 avec 70,48 hectares. En 2021, la commune a perçu 105 018,95 € de l'État et 178 816,05 € de FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)(subventions européennes pour préserver ce site).

Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEr)

Les ZAEr sont des secteurs géographiques identifiés pour leur potentiel énergétique, tels que l'ensoleillement, la force des vents ou la présence de cours d'eau. Au regard des objectifs de la loi qui vise à **intensifier largement le nombre de projets d'énergies renouvelables**, la définition de zones sur le territoire de Baume les Dames porte sur les énergies suivantes : le photovoltaïque (sur toiture et au sol), le solaire thermique, la géothermie, l'éolien, la méthanisation, les réseaux de chaleur, et l'exploitation de la biomasse (bois énergie notamment).

La Ville de Baume les Dames a lancé dans un premier temps une **concertation publique** pour définir, de présager et délimiter des « Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEr) » sur la commune. À l'issue de la concertation, un bilan des contributions sera présenté et d'éventuelles modifications des propositions de zonage seront examinées et débattues au sein du conseil municipal, puis dans un second temps au niveau intercommunal.

Voirie, espaces publics, cadre de vie

LA VOIRIE, LES ESPACES PUBLICS ET LE CADRE DE VIE SONT DES ÉLÉMENTS ESSENTIELS POUR LE BIEN-ÊTRE DES CITOYENS. LE CHOIX DE LA MUNICIPALITÉ DANS CE DOMAINE INFLUENCE DIRECTEMENT LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS ET CONTRIBUE À CRÉER UN ENVIRONNEMENT AGRÉABLE ET FONCTIONNEL POUR TOUS.

Un schéma des liaisons douces

Un schéma directeur des liaisons douces a été élaboré en 2022 et co-construit avec les habitants par l'intermédiaire de plusieurs ateliers participatifs. Ce plan ambitieux qui s'étalera sur les années à venir prévoit la création ou la réhabilitation de voies cyclables pour un total de plus de 25 km dédiés aux modes doux.



Redonner de l'espace au vélo

Les premiers aménagements réalisés sur la rue Ernest Nicolas avec la création de 2 km de chaucidou permettent de relier le quartier de Champvans au centre-ville par l'avenue du Général Leclerc où les aménagements cyclables déjà existant seront revalorisés. Les prochaines étapes seront la création d'une nouvelle piste cyclable qui reliera l'euro-véloroute au centre-ville par la promenade du Breuil au cours de l'année 2024.



Mobilités douces

La Municipalité accorde une importance particulière au **développement des mobilités douces** et souhaite inciter ces déplacements avec la création des **nouveaux aménagements**. La première journée des mobilités douces a vu le jour place de l'Europe en juin dernier. Près d'une dizaine de stands et d'animations ont permis aux plus jeunes comme aux plus anciens de remettre le pied au pédalier.



Faciliter le stationnement du vélo

Pour faciliter l'usage du vélo, en 2023 près de 40 arceaux ont été installés créant 80 places de stationnement en ville à proximité des commerces et des infrastructures. Toujours en tenant compte des avis de la population de nouveaux emplacements seront ajoutés en 2024 proche des services (Poste, cinéma, camping, cimetières, Capitainerie, etc.)



Les parcs de jeux

La Municipalité développe des espaces d'exploration, de jeux et d'apprentissage en modernisant et entretenant les aires de jeux ou en créant de nouveaux espaces comme le parc des Dames du Quin. L'aire de jeux des Dames du Quin a été inauguré en avril 2023. En 2022, le renouvellement de certaines structures comme à l'espace Mery a été une priorité, car le matériel vieillit avec le temps, et subit aussi parfois des dégradations qui nécessitent leurs fermetures et la remise en état des structures.

Améliorer le cadre de vie

Améliorer le cadre de vie des quartiers, requalifier leur habitat, développer les services à destination de l'ensemble de la population sont les objectifs de la municipalité. La Ville a entrepris plusieurs projets depuis le début de ce mandat.

- Démolition des anciens garages Damotte afin de réaliser les travaux du bassin d'orage
- Démolition rue derrière les murs, pour la création de place de stationnement
- Démolition des abords de la source Sainte-Odile, dans un projet de revitalisation du patrimoine
- Et pleins d'autres projets sont en cours...



Garages Damotte : avant/après



Rue derrière les murs : avant/après



Source Sainte-Odile : avant/après



Photomontage du projet envisagé

Barrages des pipes

Le barrage des Pipes-Ropp constitue le premier obstacle infranchissable des populations piscicoles du Doubs voulant remonter vers le Cusancin. Il fait donc l'objet d'une **obligation réglementaire de restauration de la continuité piscicole et sédimentaire**. Les discussions sur le barrage des Pipes-Ropp ont été relancées par la Communauté de Communes Doubs Baumois en 2018 lors de la prise de compétence GEMAPI puis par l'EPAGE Doubs Dessoubre, lors du transfert de cette compétence au syndicat en 2021. Ce transfert a permis d'engager une mission de maîtrise d'œuvre complète quant à l'aménagement de l'ouvrage des Pipes-Ropp. Et c'est en novembre 2022, au regard des résultats des différentes études, que la commune s'est positionnée sur le choix du scénario d'effacement total du barrage. La réalisation des travaux est prévue pour l'année 2025.



Bassin d'orage et travaux d'assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la compétence assainissement des eaux usées de la Ville de Baume les Dames est transférée à la Communauté de Communes Doubs Baumois. Jusqu'à présent la Communauté de Communes avait le contrôle sur les installations individuelles d'assainissement dites non collectif mais désormais les réseaux collectifs font partis des compétences reprises par la CCDB. Ce transfert est entré en vigueur du fait de la loi qui impose aux communautés de communes de se doter de la compétence assainissement au plus tard en 2026. **Des travaux d'ampleur** initiés par la Ville vont donc être poursuivis par la CCDB. Il s'agit de la construction d'un **bassin de stockage et de restitution (BSR)**,

place Jouffroy d'Abbans et le renouvellement de près de **2,5 kilomètres de canalisations** (Rue Damotte, Rue Butterlin et rue du Breuil). La construction du BSR permettra de stocker les eaux usées et les eaux pluviales lors de fortes précipitations, en limitant fortement la pollution des cours d'eau.

Branchement plomb

Afin de respecter la réglementation sur la concentration en plomb de l'eau potable, les branchements publics et conduites privées en plomb doivent être remplacés ou renouvelés. La Ville poursuit donc son travail sur le remplacement des branchements en plomb de son territoire. Entre 2020 et fin 2022, 9 branchements plomb ont été renouvelés pour un montant total de 55 000 €. Un nouveau marché à bon de commande a d'ailleurs été reconduit pour la période 2023 à 2026 afin de traiter notamment les 32 branchements plomb encore connus.

Forêt

La **forêt communale de Baume les Dames**, est la deuxième du département avec près de 1 450 hectares gérés en grande partie par l'ONF. C'est un atout qu'il convient de préserver et de développer dans un contexte climatique difficile et compliqué. Les équipes municipales qui se sont succédés, ont veillé à entretenir ce patrimoine. Les sécheresses à répétition, les maladies, les insectes ravageurs viennent aujourd'hui compliquer ce travail de préservation.

En 2024, un **nouveau plan de gestion forestière** s'appliquera pour les 20 années à venir. Tout au long de cette année 2023, nous avons travaillé avec l'ONF afin d'en définir les modalités en cherchant à anticiper sur ces bouleversements (nouvelles essences, expérimentation, préservation des espaces et de la biodiversité...).



Depuis 2001, près de 50% des recettes générées par les ventes ont été réinvesties dans la forêt et les excédents dégagés ont permis d'abonder le budget général de la commune d'environ 70.000 €/an sur les 20 dernières années. Pour le nouveau plan de gestion 2024/2043, ces prélèvements seront certainement proches de zéro pour poursuivre **l'investissement dans le patrimoine forestier**.

Depuis le début de ce mandat justement, d'importants investissements ont été réalisés pour préserver et développer notre patrimoine forestier :

- Plantation de 34 000 plants, 22 essences différentes et de 22 hectares reboisés sur la période hivernale 2022/2023, représentant 40% des plants mis en terre dans le Doubs
- Acquisition de la forêt de l'hôpital (25 ha)

AGIR POUR UNE VILLE ENGAGÉE

LE MOT SOLIDARITÉ A PRIS TOUT SON SENS EN DÉBUT DE MANDAT : C'EST AU LENDEMAIN DES ÉLECTIONS QUE S'EST PROPAGÉE EN FRANCE LA PANDÉMIE DU COVID, ENTRAÎNANT CRISE SANITAIRE ET CONFINEMENTS. LA COMMUNE AVEC SON CCAS, S'EST RETROUVÉE EN PREMIÈRE LIGNE ET A DÛ S'ORGANISER POUR ASSURER UNE CONTINUITÉ DE SERVICES, METTRE EN PLACE UNE ÉCOUTE POUR LES PERSONNES EN DÉTRESSE ET METTRE EN ŒUVRE DIFFÉRENTES ACTIONS AFIN D'ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES DANS CETTE PÉRIODE INÉDITE POUR TOUS.

Action Sociale, Solidarité, Seniors

Différentes actions de soutien à la population ont été mises en place pendant la **pandémie du COVID-19** :

- Constitution d'un registre de personnes vulnérables pour tous les âges
- Contacts téléphoniques pour le recensement des besoins
- Portage des courses à domicile
- Portage de livres aux abonnés de la médiathèque ne pouvant se déplacer
- Petits dépannages techniques à domicile
- Lien avec les différentes structures intervenant à domicile

La solidarité fut présente, chacun à son niveau, élus, agents, et administrés ont tour à tour agi les uns pour les autres durant ce confinement de 2020. Sorti de cette phase, c'est la campagne de vaccination qu'il a fallu accompagner. Les élus municipaux ainsi que les équipes du CCAS et de France Services ont assuré les prises de rendez-vous pour le public ciblé dans un premier temps et permis la transmission des informations diverses. Ils ont également assisté le Doubs Central lors des permanences au centre de vaccination durant plusieurs mois.



Seniors

Le début de mandat a confirmé **l'attention particulière portée aux seniors** par la commune. Aujourd'hui, ils représentent 30% de la population. L'attention s'exerce en période d'alerte tel que pour le Covid ou la canicule pour les personnes les plus vulnérables mais la Municipalité accompagne également le développement d'actions et de dispositifs en faveur de ce public tout au long de l'année. Un « salon des seniors » pour favoriser le bien vivre à Baume les Dames va notamment voir le jour en 2024. Le CCAS participe au financement de voyages annuels pour les seniors, organisé par le Club des Jours heureux.

Le logement inclusif

En lien avec la politique sociale, un partenariat étroit avec les bailleurs sociaux s'entretient depuis plusieurs années, Habitat 25, Ideha et Neolia se partagent le parc social sur la commune. Aussi une veille sur le peuplement, sur les conditions de logement des locataires et sur l'accès des publics fragiles est menée.

Des projets d'habitat à destination des seniors sont portés tout au long du mandat, avec entre autres, la belle réalisation de la résidence intergénérationnelle Noëlle GLEIZE, rue Barbier, inaugurée en juillet 2022.

D'autres **projets d'habitat inclusif et adapté** sont à l'étude afin de pouvoir répondre, dans les années à venir, à la demande croissante du public souhaitant vivre le plus longtemps possible à domicile, sur le territoire. La prochaine construction qui verra le jour est portée par une société privée, KALIA, qui a fait l'acquisition d'un terrain dans la ZAC des Dames du Quin, pour la réalisation de 12 appartements seniors.

L'appui aux associations locales, qui proposent des activités ludiques (par exemple le Club « les jours heureux »), se poursuit. Les **animations festives** de la fin d'année perdurent avec les repas des aînés et les colis de Noël qui permettent de maintenir le lien social.



Numérique

Le développement d'actions comme **l'initiation aux nouveaux modes de communication numérique** avec les « C@féés connectés » se concrétise. La fracture numérique est bien réelle en milieu rural et la Municipalité tient à être aux côtés des seniors ou des personnes éloignées de cette pratique pour les accompagner et les former au besoin. Cette année, 20 seniors ont fait une demande pour une capacité d'accueil de 12 participants.

La braderie solidaire

Elle est organisée par un groupement de bénévoles et se déroule au printemps et à l'automne. En période de prise de conscience économique et écologique, cet accès à des vêtements d'occasion ou peu chers est indispensable pour nombre de Baumois. Les fonds récoltés sont versés en dons au CCAS.



L'action solidarité internationale

Depuis de nombreuses années, la Municipalité souhaite participer à des actions de solidarité internationale notamment avec l'association Baume au Cœur qui intervient pour venir en aide aux pays sous-développés comme le Népal, le Pérou, le Cameroun, Madagascar et le Mali. La Ville de Baume les Dames contribue à raison de 1€ par habitant et par an. Ces dons permettent d'aider l'association à construire des écoles, des dispensaires en faveur des enfants. Depuis 2020, plus de 14 900 € de dons ont été versés à l'association.



L'aide alimentaire

Le soutien à la population et le service de première nécessité, « le Panier de l'Amitié » poursuit ses activités au cœur de Baume les Dames. Ouvert pour l'ensemble des bénéficiaires du Doubs central, l'épicerie solidaire apporte une **aide alimentaire aux personnes en situation de précarité**. En partenariat avec la Croix Rouge, l'équipe de bénévoles apporte un accueil convivial et de qualité. L'aide alimentaire proposé par les Restos du cœur, situé dans un local communal rue Bassenne, profite aux personnes en situation de précarité et bénéficie aussi d'un important soutien de la ville.

Aide et conseils aux victimes

La commune entretient un partenariat important avec des structures d'appui aux **personnes en difficultés** comme l'association France Victime 25 qui informe et accompagne les **victimes d'agressions** ou d'infraction ou le Centre d'Information des **Droits des Femmes et de la Famille (CIDFF)** dont les principales missions sont d'informer les femmes et plus largement les familles en demande d'informations juridiques sur leurs droits. Cette action est subventionnée annuellement par le CCAS. Des permanences ont lieu en mairie très régulièrement. Cette présence complète l'offre de service de proximité en lien avec France Services.

Le projet des « Invités au festin »

Après plusieurs mois de réflexion, le projet de « Maison relais » à Baume les Dames se construit. En effet, dans l'attente du nouveau site des « Vignottes » qui accueillera un **habitat partagé et inclusif**, ainsi qu'un « Espace activités » ouvert sur la commune, les Invités au festin s'installent dans « La Maison du 8 », avenue Leclerc, pour l'accueil de personnes en situation de souffrance psychique ou d'isolement. Le GEM (groupe d'entraide mutuelle) Floréal complète la proposition d'activités dans ces lieux.



France Services : Un lieu unique pour vous accompagner dans toutes vos démarches

EN 2020, L'ESPACE « FRANCE SERVICES » DE BAUME LES DAMES S'EST VU LABELISÉ PARMIS LES PREMIERS SUR LE TERRITOIRE NATIONAL. IL DÉLIVRE UNE OFFRE DE PROXIMITÉ ET DE QUALITÉ À L'ATTENTION DE TOUS LES PUBLICS.

France Services est un **guichet unique** regroupant plusieurs services publics en un seul endroit. Son objectif est de **simplifier les démarches administratives** et d'en **faciliter l'accès à tous les citoyens** français. Les services offerts par France Services couvrent un large éventail de domaines, allant de l'emploi et la formation professionnelle, à la santé, la retraite, la famille, le logement, la fiscalité, les titres d'identité et bien d'autres encore.

Aide en matière d'emploi !

Pour **dynamiser le secteur de l'emploi**, de nombreuses actions sont mises en place pour vous aider :

- Des permanences Pôle Emploi ont lieu tous les vendredis à la mairie de Baume les Dames avec la présence d'un conseiller.
- Depuis 2019, un forum de l'emploi regroupe chaque année de nombreuses entreprises du territoire en recherche d'employés. La prochaine édition aura lieu au printemps 2024.

- Des ateliers hebdomadaires d'aide à la réalisation de CV, lettre de motivation... sont ouverts tous les lundis.

Toutes ces initiatives participent au dynamisme du territoire et coïncident avec l'importante demande de main d'œuvre actuelle. Ces politiques s'intègrent également dans l'évolution des politiques publiques nationales autour de « France Travail » et du projet de SPIE (Service Public de l'Insertion et de l'Emploi) porté par le Département du Doubs.

Avec une **fréquentation en constante augmentation**, en 2022 c'était 4477 personnes qui se sont rendus à France Services et 5984 personnes en 2023. France Service Baume les Dames reste en 2024 encore au plus proche de ses usagers au quotidien, et espère maintenir son taux de 99% de satisfaction pour le traitement des demandes.





Démocratie participative



Conseil Consultatif Citoyen

Le Conseil Consultatif Citoyen est le fruit d'un engagement de l'équipe municipale pour une politique de démocratie participative. Il est un **espace d'expression, de réflexion, de concertation et de propositions** entre les conseillers consultatifs et la collectivité. Lancé en 2022, il s'est réuni 12 fois. Les sujets traités sont divers et variés : réflexion autour des aménagements de la zone de loisirs, amélioration de la transmission des informations de la collectivité, etc. Les membres du conseil consultatif citoyen ont la possibilité de participer aux différentes commissions communales.



Coopération citoyenne

Afin de perdurer les liens entre le Conseil Municipal et le Conseil Consultatif Citoyen, lors de la dernière **Journée Nationale de la Citoyenneté et de la Fraternité** d'octobre 2022. Les élus du Conseil Municipal et les membres du Conseil Consultatif Citoyen se sont réunis pour cette journée lors d'un chantier participatif. L'objectif était de monter une cabane à moutons dans le parc public des Dames du Quin. À cette occasion, le Maire a pu signer, en compagnie des divers acteurs locaux, la charte municipale de la citoyenneté et de la fraternité.



La Journée Citoyenne

Au mois de mai 2022, le Conseil Consultatif et Citoyen, avec l'aide de la Ville, a organisé la journée citoyenne. Cette journée nationale, organisée par plus de 2 500 communes en France, favorise la participation de chacun et constitue une véritable **fabrique de liens sociaux**.

Chaque année, il est proposé aux habitants de consacrer une journée à leur commune pour réaliser ensemble des projets allant de chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisation de l'histoire et du patrimoine à des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques.

De nombreux acteurs locaux se sont associés et ont répondu présents pour cette journée. Petits et grands ont pu participer à différents ateliers, présentations, etc. L'intérêt d'une journée comme celle-ci est de permettre à chaque habitant volontaire de devenir acteur pour sa collectivité en prenant part à des réalisations concrètes. La Journée Citoyenne permet ainsi d'impliquer chacun dans une **citoyenneté active**, mais aussi de favoriser la rencontre, la mixité et de renforcer les liens dans notre commune.



Rencontre de quartier

La municipalité a souhaité continuer les rencontres de quartier, 6 fois par an dans les différents quartiers de Baume les Dames. Ces rencontres sont l'occasion de faire le point sur toutes les questions auxquelles les administrés sont confrontés dans leur quotidien et leur environnement. Les élus se déplacent pour entendre, pour réfléchir à des solutions, pour envisager des modes d'action. Ces visites sont pour le Maire et son équipe une manière privilégiée d'échanger avec les Baumoises au sein de chaque quartier et **d'approcher au plus près les préoccupations de l'ensemble des acteurs locaux** : habitants, associations, commerçants... Cette démarche de démocratie participative repose sur un socle fondamental de l'action publique où l'exercice d'un mandat ne se construit que dans **l'échange et la proximité** avec les citoyens. Pour rappel, le nombre de rencontres a été réduit de 10 par an à 6 par an, afin de permettre à la Municipalité de mettre en œuvre les actions. Les élus viendront dans votre quartier tous les 2 ans.



Réunions publiques

La municipalité continue d'organiser des réunions publiques depuis le début du mandat pour favoriser la transparence et l'engagement citoyen. Ces événements offrent une plateforme d'échange où les habitants de Baume les Dames peuvent exprimer leurs préoccupations et idées sur certains projets communaux. Les élus souhaitent conserver cette démarche pour les prochaines années.

Participation citoyenne

UN PROTOCOLE A ÉTÉ SIGNÉ ENTRE LE MAIRE, LE PRÉFET DU DOUBS ET LE COMMANDANT DE GROUPEMENT DE GENDARMERIE AFIN DE METTRE EN PLACE LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE.

Il s'agit d'un engagement de la Municipalité pour la **tranquillité publique et la prévention de la délinquance**. Permettant un renforcement des solidarités du voisinage en créant ou récréant du lien social, le dispositif rassure le citoyen et dissuade les délinquants potentiels. Chaque résident doit adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en cas d'absence de leurs occupants, signalement aux forces de l'ordre de faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, etc. Ce dispositif est strictement encadré par la Gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.



Jumelage

DEPUIS 1990, LES VILLES DE BAUME LES DAMES ET DE ZELL AM HARMERBACH (ALLEMAGNE) NOUENT DES LIENS AU SEIN D'UN JUMELAGE QUI PERDURE.

La Ville tient à renforcer les liens entre l'association de Jumelage Baume-Zell, la Ville de Baume les Dames et la Ville de Zell am Harmerbach. Plusieurs échanges permettent de garder ces liens : programme d'échanges avec des lycéens, mise en valeur de la ville jumelle (dénomination du terrain de boules baumoises « Boulodrome de Zell », déplacement régulier au carnaval de Zell, marché de la Saint-Nicolas...) En 2025, les deux villes fêteront ensemble leurs 35 ans de jumelage, un grand événement sera organisé pour célébrer leur longue amitié.



AGIR POUR FAIRE RAYONNER BAUME LES DAMES



LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE APPORTER UNE CERTAINE QUALITÉ DE VIE À SA POPULATION EN RÉPONDANT À LEURS BESOINS, NOTAMMENT AVEC UNE DIVERSITÉ D'ASSOCIATION ET DES INFRASTRUCTURES À DISPOSITION. DANS CETTE CONTINUITÉ, LES ÉLUS CONTINUENT AU FIL DES ANNÉES, DE PROPOSER DIVERS ÉVÉNEMENTS AUTOUR DE LA CULTURE, DU TOURISME, DU SPORT ET DES LOISIRS.

Tourisme, Loisirs, Patrimoine

Gestion du Tourisme

Un Comité de Pilotage du Tourisme a été créé en 2022. Il se tient en partenariat avec la Communauté de Communes du Doubs Baumois et l'Office de Tourisme. Ce COPIL a pour but de mutualiser les énergies pour **développer l'offre touristique sur notre territoire**. Y sont travaillés par exemple, en concertation avec les associations concernées, les équipements touristiques de proximité comme les sites d'escalades, les sentiers de randonnée ou VTT mais également différents sujets comme la signalétique, les mobilités douces, les capacités d'accueil... Dernièrement de nouveaux dossiers ont été travaillés par le COPIL, comme la mise en place des circuits points-nœuds en partenariat avec le Département, l'avenir du complexe touristique et de la Capitainerie, etc.

Points nœuds

Le Département du Doubs a mis en place des circuits vélo intitulés « points nœuds » avec des panneaux numérotés. Les cyclistes arrivant par la vélo-route sont invités, par ce judicieux procédé, à entrer dans la ville pour y découvrir toutes ses richesses. Une signalétique plus accentuée sera mise en place prochainement depuis le « top-départ » (abri à vélo situé le long de la véloroute). Des arceaux pour vélos sont installés dans plusieurs lieux stratégiques de la ville pour accueillir les cyclistes.



Complexe touristique

Le gîte de groupe/restaurant et la halte fluviale ont été confiés à une société par bail dérogatoire jusqu'au 31 décembre 2023. La délégation de service public signée avec ULVF pour le Domaine d'Aucroix prendra fin aussi en décembre 2023. L'équipe municipale travaille donc actuellement au devenir de ce complexe touristique et à de nouvelles formes de gestion pour poursuivre l'activité et également la rendre plus attractive.

Journées du patrimoine

Chaque année, au cours du 2^{ème} week-end de septembre, les journées du patrimoine mettent en valeur le patrimoine de notre ville ; visites organisées par l'Office de Tourisme du Doubs Baumois du patrimoine architectural et historique : l'Église St Martin, l'Abbaye, la maison des Sires de Neufchâtel, la maison à tourelle, la chapelle du Saint Sépulcre.

De nombreux autres **éléments patrimoniaux de la Ville sont mis en valeur** au cours de ce week-end : l'orgue Callinet protégé par l'association des Amis de l'Orgue, le site de l'ancienne usine des Pipes Ropp avec l'association de sauvegarde du patrimoine industriel ASPI, mais aussi le savoir-faire des Éditions Aencrages ou de l'atelier d'Affiche Moilkan, sans oublier les expositions de peinture par le Lions Club au sein de l'Abbaye.



Site des pipes Ropp

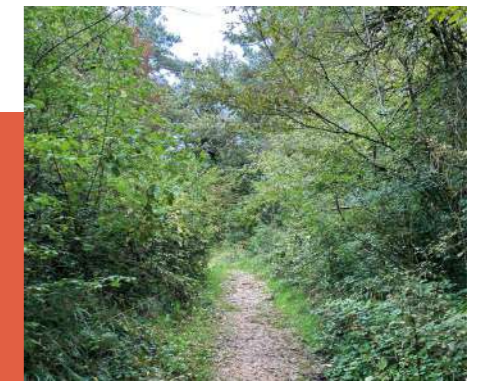
La **cheminée des Pipes Ropp** construite en 1906, fait partie intégrante des représentations historiques de l'usine. Permettre à la cheminée de se maintenir debout est primordial pour conserver le patrimoine. La Municipalité a souhaité réaliser le projet en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, association reconnue d'utilité publique, qui a pu offrir à la ville une aide financière de 15 000 €. L'État a participé à hauteur de 12 304 € et la Région Bourgogne Franche-Comté à hauteur de 8 200 €. Ces travaux ont reçu une aide de la population : il a été recensé une aide de 6 000 € de souscriptions publiques. Le montant des travaux s'élevait à 41 764 € et ont été réalisés par API 25 en 2020 et inaugurés en 2022. Cette rénovation s'inscrit dans le contexte de la création d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, et permet de **renforcer l'attrait touristique du site des pipes ROPP**.



Le cinéma baumois

Au précédent mandat, après la rénovation du cinéma notamment avec la création d'une deuxième salle de projection, la Municipalité avait choisi d'assurer **l'exploitation du Cinéma** par le mode de gestion de la concession de service public qui était le plus adapté à cette activité. Conformément à la réglementation en vigueur, une mise en concurrence a été réalisée. L'association CINE BAUME a été retenue pour assurer la gestion du cinéma du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023. En 2023, la Ville a procédé à une nouvelle mise en concurrence. Le Conseil Municipal a retenu l'association CINE BAUME pour la **gestion du cinéma** du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2027. Les amateurs du grand écran étant de plus en plus présents, les membres de l'association ont accueilli en 2021, 8 568 personnes et en 2022 plus de 14 038 citoyens se sont déplacés pour assister à une projection.

Plusieurs projets sont également à l'étude : l'entretien et le balisage des sentiers de randonnées, l'installation de toilettes sèches sur les sites d'escalades, l'installation de panneaux signalétiques et l'entretien général de tous les sites communaux.



Culture

La saison culturelle baumoise se pérennise et se renouvelle grâce à la **création du festival multidisciplinaire KoBôLD** comme annoncé dans le projet municipal de 2020.

La Municipalité a souhaité proposer un festival à la **programmation éclectique** avec des spectacles de rues, des concerts, du ciné-concert, du théâtre, des ateliers découverte, des démonstrations sportives ou de la danse. Ce festival répond à une attente de la population et **rencontre un franc succès depuis sa création**. L'édition 2023 a vu la fréquentation du festival augmenter de façon exponentielle. Grâce à la communication et au partenariat avec les médias, son rayonnement a dépassé largement les frontières communales, le public est venu de tout le département.

Concernant les autres animations festives, un programme annuel voit des propositions diverses et variées comme la Baume Color, les Trésors Cachés, les expos d'été dans l'Abbaye et des projections-débat de films au cinéma.



Les nombreux partenariats ont été renouvelés avec la Rodia (rodiathèque), le Département (Médiathèque Départementale du Doubs et le réseau des bibliothèques, les microfollies), le CDN (centre dramatique national de Besançon Franche-Comté), les écoles, le collège et le lycée professionnel.

Naturellement, le service culturel est aux côtés des associations tant sur le plan logistique en fournissant des locaux adaptés et du matériel lors des manifestations, que dans l'accompagnement financier de leurs projets par le biais d'attribution de subvention.

Le **Comité des Fêtes et d'Animations** de Baume les Dames joue un rôle prépondérant dans la création d'un environnement festif, en organisant tout au long de l'année divers événements visant à dynamiser la vie sociale et culturelle des Baumoises. Ainsi, des marchés d'été à la fête de la musique, des Vendredis Baumoises à Baume Rose, le Comité des Fêtes et d'Animations offre aux habitants de la commune des occasions de se rassembler, de célébrer et de participer à diverses activités.



Chaque année la Municipalité souhaite mettre en avant **plusieurs événements** lors des **festivités de Noël**. Le mois de décembre débute avec le marché de Noël qui met en avant les savoir-faire des artisans locaux, offrant une variété d'articles aux visiteurs. À peine plus tard dans le mois, le week-end blanc fait son apparition, la Ville propose le temps d'un week-end plusieurs animations de Noël afin d'animer le centre-ville et de favoriser les courses de Noël au sein des commerces du centre. Comme il est la tradition le Père Noël fait un arrêt le 23 décembre au soir, chaque année il donne rendez-vous aux petits enfants au pied de l'Eglise Saint-Martin où il descend avec ses fidèles lutins.

Dans l'un des bâtiments historiques au cœur de Baume les Dames, la **Médiathèque Jean Grosjean** accueille



le public depuis maintenant plus de 10 ans. Sur place sont disponibles des livres, journaux, DVD et CD en libre accès et en prêt. De plus en plus d'utilisateurs profitent de ce service avec plus de 900 comptes actifs de familles ou individus. Les agents de la médiathèque proposent régulièrement des animations (bricolage, événements nationaux, projections...) qui s'adressent au plus grand nombre et rencontrent de plus en plus de succès. Notre **Salon du Livre annuel « Au Fil des Mots »**, organisé conjointement avec la librairie Graine de Livres, aura lieu le 16 mars 2024 pour sa huitième édition,

participant à promouvoir la lecture dans les écoles du territoire et développant le **rayonnement culturel de notre ville**. La Ville apporte un soutien particulier à l'**EMPDC (école de musique du pays Doubs Central)**. Forte d'une centaine d'élèves sur l'antenne de Baume les Dames, elle procure un vivier de musiciens pour l'**Harmonie Municipale**. Cette dernière, toujours présente lors des manifestations patriotiques offre chaque année deux grands concerts très appréciés par la population, un au printemps et le second lors de la Sainte-Cécile, patronne des musiciens au mois de novembre.



La Municipalité avait travaillé sur la faisabilité d'un musée à Baume les Dames. La réflexion menée sur l'étude muséographique nous a conduit à renoncer à ce projet trop ambitieux pour notre commune, ne répondant pas aux attentes de la population pour l'instant.

Sport, Vie Associative

Renouvellement des équipements sportifs

Afin de réaliser un recensement des besoins et étudier les potentialités sur la commune, la Ville de Baume les Dames a sollicité un cabinet d'étude et de conseil spécialisé pour effectuer une étude d'optimisation des espaces et des équipements sportifs communaux. Un travail important a été réalisé, en concertation et avec les retours des associations sportives. Cette étude permet d'orienter les réflexions et projets de la municipalité pour accueillir au mieux toutes les activités autour de 3 axes de travail pour les prochaines années : trouver des solutions pérennes pour les activités de la forme, les sports de combat et le tennis de table, améliorer le confort de pratique des équipements couverts et extérieurs, accompagner les évolutions démographiques et d'usages par des équipements sportifs adaptés. Divers projets sont en cours d'étude et certains ont déjà été concrétisés.



Le projet de la future **Maison des Sports** située rue de la Prairie se concrétise. Les travaux de réhabilitation de cet équipement sportif vont débuter début 2024, avec une livraison avant la fin de mandat. À l'intérieur : 4 grands vestiaires seront créés, des bureaux, des sanitaires, des douches individuelles et collectives et un espace « club house » dédié pour l'association de rugby qui n'a plus de local.

Les mats d'éclairage du stade honneur de football ont été supprimés pour raison de sécurité publique. La piste située devant les tribunes du stade a été dotée d'un éclairage LED afin de permettre au club d'Athlétisme de pouvoir s'entraîner le soir.



Créée en 2010 la **piste de BMX** devait être rénovée en 2021 pour correspondre au cahier des charges de compétitions de niveau interrégional, voire national. Des courses et autres championnats de niveau interrégional ont ainsi pu être organisés en toute sécurité à la suite de cet **investissement de 35 000€**.

Il était nécessaire de reloger le club de **tennis de table** dans un équipement pouvant accueillir plusieurs tables pour permettre aux licenciés de pouvoir s'entraîner et se préparer aux compétitions. Le bâtiment de l'ancienne discothèque La Guinguette a été provisoirement réaménagé pour accueillir les nombreux pongistes en attendant la création d'un pôle tennis de table et sports de combat à l'étude actuellement.



Au **boulodrome de la Place Jean Ferrat**, des nouveaux terrains des Boules Lyonnaises ont été aménagés en 2023 à côté des terrains de pétanque, créant ainsi un pôle bouliste. Un local dédié à l'association de boules lyonnaises sera installé à proximité immédiate des nouveaux terrains. **Un investissement d'environ 15 000€**.

Sur l'ancien terrain des Boules Lyonnaises qui se trouvait au stade Raguin, un nouveau terrain en herbe a vu le jour au cours de l'automne. Ce nouveau terrain permettra aux sports de plein-air de bénéficier d'un espace de jeu supplémentaire lors des créneaux où les installations sportives d'extérieures sont saturées.



Les deux courts de Tennis situés au stade ont été rénovés en **2021**, des travaux à hauteur **de 44 000€**.



Favoriser la prise de licences

Les effectifs sportifs sont en nette augmentation : + 15% vis-à-vis de 2020. Suite à la crise Covid les personnes se sont orientées vers la pratique des activités physiques et sportives, mais c'est également grâce aux aides financières instituées par le gouvernement pour le paiement des licences que les effectifs ont augmenté. Le service des sports a largement informé et diffusé au fil des ans les aides dont les clubs ont droit et ces derniers ont su largement en bénéficier.



Un soutien aux projets sportifs sur La Ville

La Ville soutient l'organisation de grands évènements sportifs tel que le fidèle **Trail de la Vallée Baumoise**, organisé tous les ans par Team Spirit Sport. Ce trail regroupe chaque année de 650 à 800 participants. Nous accompagnons également l'Union Motocycliste Baumoise pour leur **Motocross annuel** accueillant plus de 200 pilotes, les manches de **Baume les Dames BMX** regroupant plus 700 pilotes, les **compétitions d'escalades** de l'USB Montagne.

La Ville apporte également un soutien aux clubs locaux organisant des championnats, tournois, stages et autres challenges de niveau départemental, régional et interrégional.

Malgré la crise sanitaire, l'évolution des coûts de l'énergie, la Municipalité a continué à soutenir le **fonctionnement des associations** avec une enveloppe **de 32 000€ consacrée à la subvention annuelle** à destination des clubs sportifs.

Soutenir les équipements et les projets sportifs de pleine nature

La Ville met à disposition des pratiquants de sport de pleine nature des sites dédiés aménagés pour ces activités en libre exercice : falaises d'escalade, pistes cyclables, piste de BMX, piste de Skate, sentiers de randonnée, en lien avec les compétences de la CCDB, etc.



20
TERRE
DE JEUX
24

La Flamme Olympique traversera la commune le mardi 25 juin 2024

Les services de la Ville, les associations, les établissements scolaires et acteurs locaux préparent une journée festive et ludique pour accueillir les relayeurs et porteurs de la Flamme Olympique. Après deux passages de la Flamme pour des Jeux Olympiques d'hiver, pour la première fois notre ville sera traversée par la Flamme Olympique des JO d'été.

AGIR POUR DÉVELOPPER

L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISATION DE BAUME LES DAMES S'APPUIE SUR UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT STRUCTURÉ ET COHÉRENT. SON OBJECTIF EST D'ASSURER L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE ET D'ASSUMER SON RÔLE DE BOURG CENTRE AU SEIN D'UN BASSIN DE VIE À DOMINANTE RURALE. IL S'AGIT DE CONCILIER UNE ORGANISATION HARMONIEUSE ET MAÎTRISÉE DU TERRITOIRE AVEC LES ÉVOLUTIONS ATTENDUES EN MATIÈRE D'OFFRE DE LOGEMENTS, DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE SERVICES, D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS, DE MOBILITÉS, D'ENVIRONNEMENT...

Économie

La **compétence « développement économique »** a été transférée à la Communauté de communes suite à la Loi Notre. La Ville agit toutefois en concertation avec cette dernière et le syndicat Europolys pour **accompagner les projets de développement des entreprises locales** et accueillir de nouveaux acteurs qui renforcent le tissu économique de l'ensemble du bassin de vie. Conséquence de ce transfert, la zone artisanale de Bois Carré a été cédée à la CCDB. Bientôt complète avec l'extension récente de SYSCOBOIS, elle a permis la création et le maintien de nombreux emplois. Avec l'aide d'une chargée de mission dédiée et partagée avec la CCDB, la commune essaie de répondre à toutes les nombreuses



demandes d'installations économiques et commerciales, en essayant de rapprocher au mieux l'offre et la demande. Un fichier des locaux vacants permet notamment de suivre les disponibilités pour tout investisseur intéressé.

Une étude sur la stratégie commerciale a été menée en 2021 afin de mieux comprendre les enjeux et la dynamique économique baumoise. Malgré la dispersion de l'offre sur plusieurs sites, l'activité économique est très dynamique et attire de plus en plus de consommateurs de différents secteurs. L'Espace commercial du Quin a notamment permis de renforcer la zone de chalandise du commerce baumoise. L'installation d'un nouvel acteur de diversification de l'offre verra le jour d'ici fin 2024 avec l'arrivée de l'enseigne internationale Burger King. Elle confirme **l'attractivité commerciale de la Ville**.

Parmi les dossiers économiques toujours suivis par la ville, l'un des plus épineux est le **projet de requalification de la friche industrielle « Necchie »** après plus de 9 ans de procédure administrative et judiciaire suite au départ de l'IME. Avec l'aide de l'Etablissement public foncier, l'acquisition et la revente sont en cours de finalisation. Cela permettra le développement de trois entités économiques baumoises qui disposeront ainsi de nouveaux locaux pour accompagner leur croissance. D'autres projets ont malheureusement été bloqués suite à la crise Covid et l'explosion des coûts de l'énergie et de la construction, comme celui du village des entreprises. Le projet est reporté à ce jour en lien avec le projet de réhabilitation du site des ex-cuisines Legrand. Ce dernier a notamment permis pendant quelques années, l'accueil de l'entreprise MCI mobilier qui vient de s'implanter sur Europolys, pérennisant ainsi les emplois sur le territoire. La collaboration avec Europolys, qui dépasse aujourd'hui les 1000 emplois et qui connaît un succès probant, permet de **trouver les meilleures solutions d'implantation pour les entreprises locales**, notamment en phase de croissance.



Urbanisme et travaux



Revitalisation du cœur de ville

La commune bénéficie d'un patrimoine unique plébiscité par les Baumoises et les touristes. L'Abbaye, l'église Saint-Martin, la Maison à tourelle et tant d'autres méritent une mise en lumière particulière. Cette valorisation doit passer par la **création de nouveaux espaces publics** laissant la part belle à notre magnifique patrimoine bâti.

Engagée depuis 2015 dans un **projet de revitalisation et de redynamisation**, la Ville a été retenue par la Région dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) Bourg Centre. Cette aide de 750 000€ a permis d'identifier les opérations à établir afin d'accomplir les projets de revitalisation. L'objectif étant de rendre Baume les Dames plus attractive et d'attirer des nouvelles populations, services et commerces.

Depuis 2021, la Ville bénéficie du **programme Petites Villes de Demain**. Ce dispositif engagé par l'Etat vise à donner aux communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité dans leur territoire, un soutien spécifique pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de revitalisation. Ce programme a permis à Baume les Dames de s'engager sur l'amélioration du cadre de vie, faciliter les déplacements en intégrant les mobilités douces, développer des services et des activités de proximité, renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville, valoriser notre patrimoine bâti et paysager et engager la transition durable du territoire. L'enjeu de ce projet est tout d'abord de **rendre le centre-ville plus attractif**. La vie commerciale est au centre de l'animation de notre commune.

Réaménagement des places du centre-ville

La Municipalité va entreprendre des réaménagements sur la Place de l'Abbaye et la Place de la République. Ces projets répondront aux enjeux de réchauffement climatique en intégrant des solutions de végétalisation et favoriseront la redynamisation du centre-ville pour le bien-être de tous. L'objectif de ces projets est de **redonner un statut de place publique au cœur du centre-ville**.

En 2022, des fouilles archéologiques ont été entreprises en vue des réhabilitations des places publiques. La place de l'Abbaye et son sous-sol présentent un intérêt historique et patrimonial fort. Des recherches ont permis de retrouver des sépultures datant du Moyen-Age. D'anciens vestiges ont pu être identifiés : fontaines, puits perdu, pavage, etc. Après la Guerre de Dix Ans, les bâtiments de vie en communauté ont disparu progressivement et le cloître, espace de vie au centre de l'abbaye, s'est effacé par la même occasion.





Création de Parkings : Plus de Confort pour Tous

Conscient de l'importance de conserver des places de parking qui permettront de continuer à accéder au centre-ville, des parkings seront aménagés dans la Rue de Derrière les Murs et le secteur de la gare. La démolition de l'ancien Hôtel de la Gare permettra de libérer de l'espace pour le stationnement, améliorant ainsi la circulation et la commodité.

Le Commerce : enjeu essentiel pour le centre-ville

La municipalité est engagée dans une démarche proactive visant à préserver la vitalité de notre centre-ville tout en attirant de nouvelles activités commerciales. Il est essentiel de travailler à créer un environnement favorable à l'installation de **nouveaux commerces**, cet enjeu est en lien fort avec les aménagements des places publiques. Cet équilibre entre la préservation des commerces et l'attraction de nouvelles enseignes est essentiel pour garantir la vitalité de notre centre-ville.



Des conventions, un soutien important

Pour mener à bien les projets municipaux, la Région Bourgogne Franche-Comté soutient la Ville de Baume les Dames depuis 2018 grâce à deux dispositifs successifs : l'appel à projets régional « revitalisation des bourgs-centres » et depuis fin 2023, le **dispositif C2R (Centralités Rurales en Région)**, avec une participation régionale de 500 000 €. Doté d'une enveloppe totale de 50 M€ sur la période 2022-2026, votée par les élus régionaux, ce dispositif offre un cadre d'intervention pour les bourg-centres de moins de 15 000 habitants. Les travaux de la place de l'Abbaye et de la Loi estimés à un peu plus de 1 250 000 € seront couverts en partie par l'enveloppe C2R de 500 000 € par la Région.



Politique du Logement

La Municipalité met tout en œuvre pour que l'attractivité du bourg centre se développe. La **compétence logement** relève néanmoins de l'intercommunalité. Ces deux instances travaillent donc de concert sur cette thématique. La Ville possède un patrimoine ancien vieillissant en centre-ville, plusieurs études ont été réalisées pour envisager sa réhabilitation. La thématique logement et de l'habitat ne concerne pas uniquement le logement existant. Le logement neuf est également traité par le biais du développement de la ZAC notamment. L'intercommunalité a programmé une étude pour établir un diagnostic précis à cette vacance, ses causes et des solutions à mettre en œuvre sur le territoire baumois.



Subventions façades

La Municipalité encourage les propriétaires fonciers à rénover leurs bâtiments, avec entre autres une aide incitative pour la **rénovation des façades** pouvant aller jusqu'à 4 000 €. Un accompagnement aux propriétaires est également proposé sous forme de permanences une fois par mois en Mairie assuré par la Maison de l'Habitat du Doubs en lien avec le PETR du Doubs Central. L'objectif est de mobiliser tous les moyens nécessaires pour remettre les maisons du territoire en état et permettent également aux propriétaires de mettre sur le marché locatif des logements fonctionnels aux normes actuelles. Depuis que la Municipalité a mis en place cette subvention « façades », 9 propriétaires ont pu bénéficier de ce dispositif, avec 28 072,66 € de subventions versées

Urbanisme et planification

PLU

L'aménagement et l'urbanisation de Baume les Dames s'appuie sur un projet de Ville. Depuis 2017, la municipalité travaille sur la modification du **PLU (plan local d'urbanisme)** notamment en 2019 avec sa révision. La commune est amenée à modifier ce document stratégique dans plusieurs thématiques : habitat et démographie, réduction de la consommation de l'espace et lutte contre l'étalement urbain, mobilité, cadre de vie urbain et patrimoine bâti, énergie, milieux naturels et paysages, risques majeurs et économie et équipements. Il intervient soit pour accompagner, encadrer ou amplifier les évolutions passées, soit au contraire pour les corriger ou de les inverser. À ce jour, l'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du PLU, véritable clef de voute du projet de Ville, est en phase de finalisation. Le PADD sera soumis à la **concertation du public en 2024**.

AVAP

La Municipalité a souhaité s'orienter vers la création d'une **Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)**, outil jugé le plus adapté pour permettre à la commune de se développer dans le respect de son patrimoine, de son identité tout en améliorant le cadre de vie des habitants. En novembre 2023, l'AVAP a reçu un avis favorable de la préfecture et a été adopté par le Conseil Municipal de décembre 2023, fruit de huit années de travail.



Aménagement de la Zone d'Aménagement Concertée des Dames du Quin

La ZAC est un espace urbain délimité qui est concerné par un projet d'aménagement piloté par les instances publiques. Créée en 2007, à vocation mixte habitat et activités, la réalisation de la zone d'activité ainsi que sa commercialisation ont été concédées en 2008 à la SEDD devenue SEDIA, spécialisée depuis des décennies dans les **opérations d'aménagement du territoire**. Sa mise en chantier réelle est intervenue à compter de 2012 suite à l'adoption de son dossier de réalisation en juillet 2012. Sa réalisation fut programmée en 5 tranches opérationnelles dont deux qui sont quasi terminées.

logements ont été autorisés depuis le début ce mandat dans ce quartier. La Municipalité a prolongé la concession avec SEDIA jusqu'en 2032.

Dans la partie activité de la ZAC, l'installation d'un Burger King sur l'ilot C1 à l'entrée de l'Espace commercial du Quin est en projet pour s'ajouter aux 14 activités déjà en place dont 3 nouvelles depuis 2020 (Liberty gym, HappeSmoke et activité d'orthodontie).

Initialement le programme d'habitat s'élevait à 380 logements dont 140 en maisons individuelles. Celui-ci a évolué en 2018, pour s'adapter au marché local du logement. Le programme global des constructions dédiées à l'habitat a été ramené à **240 logements** principalement en individuel.

Afin d'assurer une diversité des formes et des typologies d'habitat dans le quartier des Dames du Quin, un travail a été réalisé sur le plan d'aménagement depuis 2020. **38 nouveaux**



CCDB : DES COMPÉTENCES AU SERVICE DES HABITANTS DU DOUBS BAUMOIS

Une recherche d'optimisation et de coopération permanente

Le lien entre la commune et la communauté de communes est essentiel pour assurer une coordination efficace des services publics locaux. Cette coopération permet de développer des projets communs et de répondre aux besoins des habitants de manière concertée.

La Ville de Baume les Dames étant le bourg-centre de la Communauté de Communes du Doubs Baumois, la Municipalité entretient régulièrement des liens avec les élus du conseil communautaire pour œuvrer à la **dynamique collective** du territoire.

Plusieurs **transferts de compétence** prévus par la loi ont été réalisés. La compétence enfance et petite enfance a été l'une des premières à être transférée suivi par la compétence scolaire et en 2023 le service assainissement. Les élus de la Ville ont étudié ces transferts afin de veiller aux intérêts de la commune et ont préparé plusieurs investissements sur le territoire pour que ces transferts soient réalisés dans les meilleures conditions. La commune a notamment mené les travaux d'accès du nouveau site scolaire et périscolaire

après avoir donné le terrain à la CCDB pour qu'elle réalise cet investissement.

Avant 2025, la Municipalité va accepter le transfert du service d'eau potable, prévu par la loi, en veillant à l'évolution du prix de l'eau et à la préservation de la qualité de ce service.





AGIR POUR UNE VILLE SOUCIEUSE DE SES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

LA MUNICIPALITÉ FAIT FACE À DES DÉFIS FINANCIERS COMPLEXES. OR, LA MAÎTRISE FINANCIÈRE EST CRUCIALE POUR ASSURER UNE CROISSANCE DURABLE. LA COLLECTE ET L'ANALYSE DE DONNÉES PRÉCISES SONT ESSENTIELLES POUR PRENDRE DES DÉCISIONS ÉCLAIRÉES. CES ÉLÉMENTS COMBINÉS NE PEUVENT QU'AIDER À UN DÉVELOPPEMENT RAISONNÉ TOUT EN ASSURANT UNE GESTION EFFICACE DES RESSOURCES ET LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX OUTILS.

Budget

Établir un bilan mi-mandat, c'est revenir sur des événements exceptionnels : le contexte sanitaire bouleversé, la guerre aux portes de l'Europe et maintenant au Moyen-Orient. Après la période COVID-19, la Ville a dû s'adapter notamment avec la mise en place du télétravail, de nouvelles charges comme les achats de masques et de protections, et maintenant la flambée des prix et l'envolée des coûts de l'énergie, gaz et électricité, qui pèse lourdement sur les budgets et restreint nos marges de manœuvre. Un gros effort a été fait pour **limiter au mieux nos consommations d'énergie** mais néanmoins nos charges de dépenses d'énergie ont plus que doublé d'où la nécessité de continuer à investir dans **la rénovation énergétique des bâtiments et poursuivre l'effort de sobriété**. Nous continuerons également à accélérer le passage au 100% LED de l'éclairage public en profitant au maximum des aides mises en place par l'État dans le cadre du fonds vert.

Ces événements exceptionnels se sont ajoutés à la baisse importante des dotations de l'État et qui nous a impacté plus que certaines communes de notre taille qui nous entourent. En effet, **des règles de répartition et de péréquation complètement obsolètes** accentuent les disparités au lieu de les gommer.



Toutes ces difficultés ne doivent pas nous tétaniser et nous devons continuer à poursuivre, malgré cela, les actions de développement de la commune. Un gros travail de finalisation d'études a été réalisé sur cette première partie de mandat : rénovation des places publics, offre de stationnement, investissements sportifs, patrimoine (église, muséographie), voies et liaisons douces. Nous entrons maintenant dans une **phase plus opérationnelle de réalisation** notamment pour les places de l'Abbaye, de la Loi et de la République, la future Maison des Sports, le schéma de liaisons douces, les stationnements publics...

Deux exemples pour illustrer de la hausse des prix :

- Le prix moyen du kWh de gaz est passé de 0,06717 € en 2021 à 0,16590 € en 2022.

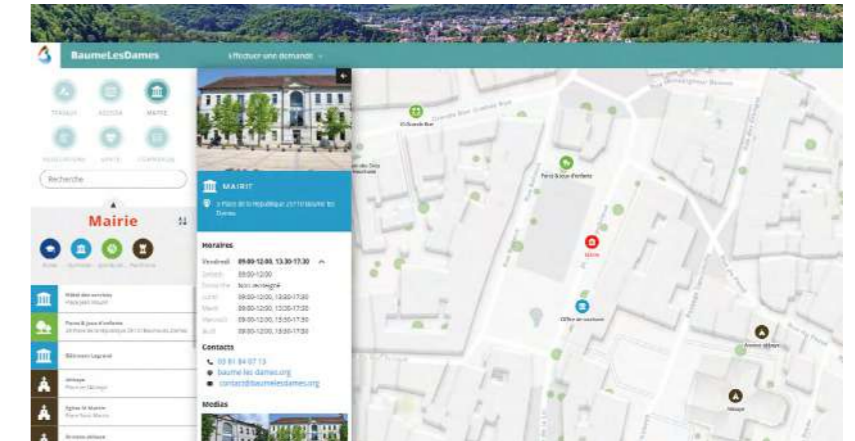
- Pour l'électricité, il est passé de 0,17 €/kWh en 2022 à 0,32 €/kWh en 2023.

Grâce à un marché conclu à tarif fixe sur les années 2021 et 2022, nous avons passé la période difficilement mais sans exploser le budget énergie.



Développement numérique et communal

Un gros effort a été fait avec le renouvellement du parc informatique communal et sa sécurisation en lien avec le développement d'un logiciel interactif d'aide au suivi et à la prise de décision (Hyvilo) qui va permettre **une gestion optimale de l'espace public et l'accès facilité aux services par les citoyens**.



La **signalétique communale** va être améliorée dans les prochains mois avec le renouvellement des panneaux de signalisation commerciale. Dès le début d'année 2024, les différents pôles et acteurs économiques seront mieux identifiés et indiqués par une signalétique homogène et bien visible.



La Ville a également investi dans l'acquisition de matériels plus performants pour les services techniques et de gros travaux de voirie comme l'aménagement des abords du groupe scolaire intercommunal et de la rue du Parc sur Champvans. Tous ces travaux sont réalisés en veillant à optimiser au mieux les possibilités de co-financement (avec des subventions de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département...) afin de réduire au maximum notre recours à l'emprunt.



AGIR POUR UNE VILLE RESPECTUEUSE

LA MUNICIPALITÉ S'EST ENGAGÉE À RESPECTER LE PATRIMOINE EN PRÉSERVANT NOTAMMENT LES LIEUX DE MÉMOIRE SÉPULTURE ET EN ORGANISANT DES ÉVÉNEMENTS QUI VISENT À HONORER LE PASSÉ, À PERPÉTUER LE SOUVENIR ET À PRÉSERVER L'IDENTITÉ CULTURELLE DE LA COMMUNE.

Patrimoine, devoir de mémoire, funéraire

Patrimoine

Plusieurs travaux sont engagés sur le **patrimoine communal**. La réfection de l'Eglise Saint-Martin s'avère incontournable pour des questions de sécurité. Le montant total des travaux envisagé dépasse les 2 millions d'euros. Les premiers travaux concernent la toiture et l'élévation extérieure de la nef et du portail ouest qui pourront s'étaler sur plusieurs années. Le classement aux monuments historiques est en cours pour l'Orgue Callinet ; il permettra à la Ville d'engager des demandes de subventions pour le financement des travaux nécessaires à sa rénovation. De son côté, l'association « les Amis de l'orgue » œuvre pour récolter des fonds lors d'évènements par collecte de dons ou par adhésion à son association. Toutes les sommes récoltées serviront à la restauration de l'orgue.



Petit patrimoine

Baume les Dames valorise son patrimoine notamment avec la rénovation du lavoir de l'Aigle et du site carrier. Ces travaux ont été confiés aux chantiers d'insertion API25.

Activité funéraire

L'ossuaire arrivé au maximum de ses capacités, a dû être surélevé. Ces travaux, réalisés par les chantiers d'insertion API25, ont permis à l'ossuaire d'accueillir les ossements des disparus dans le respect dû à leur mémoire. Afin d'alléger leurs démarches administratives lors d'un décès, la Ville propose désormais aux familles des disparus d'acheter le caveau ou le caverne en même temps que l'achat de la concession.



D'autres projets sont en réflexion, tels que les lavoirs de Cour et de la Grange Ravéy ou encore la mise en valeur de la source Sainte Odile.



Devoir de mémoire

La Ville a renouvelé la **convention de partenariat avec la 7^{ème} Compagnie de Commandement et de Transmission** de Besançon présente à chacune des commémorations et qui intervient au collège pour, entre autres, sensibiliser les élèves aux métiers proposés par l'Armée et au devoir de mémoire. Il existe également des liens importants avec les associations patriotiques, l'Union Nationale des Anciens Combattants et le Souvenir Français pour faire perdurer à leurs côtés le devoir de mémoire.



VOTRE COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES



Les chiffres clés 2020-2023 du fonctionnement de la commune

18 rencontres de quartier entre 2020 et 2023

39 Conseils Municipaux

365 468 € de subventions versées aux associations entre 2020 et 2023

6 927 096 € investis sur la commune (budgets 2020 à 2023)

3 010 445 € de subventions d'investissement obtenues entre 2020 et 2023
- 1 614 539 € de subventions d'Etat
- 898 120 € de subventions de la Région
- 446 851 € de subventions de l'Europe
- 50 935 € de subventions du Département

Surface de la commune 24,8 km² dont 1 450 hectares de forêt et plus de 470 hectares de surface agricole

900 entreprises inscrites au registre du commerce

86 associations

Passeports ou cartes d'identité délivrées
- 2020 : 617
- 2021 : 1 522
- 2022 : 1 732
- 2023 : 1 891

Demandes d'intervention des services techniques municipaux
- 2020 : 520
- 2021 : 559
- 2022 : 579
- 2023 : 681

81 km de réseau d'eau
2 636 abonnés
5 151 habitants desservis

17 042,5 heures d'occupation des équipements sportifs en 2023

2 534 licenciés sportifs



Les chiffres clés 2020-2023 de l'urbanisme

138 Permis de Construire (PC) déposés, 108 accordés soit 35 PC/an en moyenne

558 Déclarations Préalable de travaux (DP) déposées, 454 accordées soit 140 DP/an en moyenne

127 logements créés en 4 an soit 32 logements/an en moyenne

56 Autorisations de Travaux (AT) pour ouverture d'ERP soit 14/an en moyenne

36 parcelles vendues sur la ZAC entre 2020 et 2023



Les chiffres clés 2020-2023 de la solidarité

France Services
- 2020 : 1 129 usagers accueillis
- 2021 : 3 116 usagers accueillis
- 2022 : 4 477 usagers accueillis
- 2023 : 690 usagers accueillis

L'épicerie solidaire

- 2020 : 98 familles soit 253 personnes accueillies
- 2021 : 122 familles soit 292 personnes accueillies
- 2022 : 121 familles soit 299 personnes accueillies
- 2023 : 113 familles soit environ 270 personnes accueillies

36 personnes accueillies et formées aux Cafés connectés

Le Noël des seniors

- 2020 : 924 colis distribués aux seniors (Covid)
- 2021 : 612 colis distribués et 176 repas servis
- 2022 : 663 colis distribués et 257 repas servis
- 2023 : 616 colis distribués et 290 repas servis
Plus 150 résidents à L'hôpital local qui reçoivent un coffret bien-être, lors du goûter de Noël de l'établissement et les 50 résidents de l'EPHAD de la vallée médicale qui partagent un goûter offert par le CCAS



Les chiffres clés 2020-2023 de la culture

La médiathèque

Nombre d'abonnés actifs :
- 2020 : 906
- 2021 : 945
- 2022 : 931
- 2023 : 958
Nombre de prêts :
- 2020 : 34 700
- 2021 : 29 800
- 2022 : 31 000
- 2023 : 36 100

Fréquentation des spectacles de la saison culturelle

(hors Festival KoBöLD et toutes les animations sans billetterie) :
- 2020 : 1 054 spectateurs
- 2021 : 819 spectateurs (année avec programmation allégée suite à la crise sanitaire)
- 2022 : 1 727 spectateurs
- 2023 : 1 134 spectateurs



BLD!
#villeenmouvement

